



Communiqué

Comptes lausannois 2020 : l'engagement de la Ville pour faire face à la crise

Les comptes 2020 de la Ville de Lausanne présentent un déficit de 15 millions de francs, en amélioration de 59.8 millions par rapport au budget. L'impact de la crise sanitaire se monte à près de 21 millions de francs nets. Sans les effets de la crise, les comptes 2020 auraient présenté un excédent de 5.7 millions de francs. La Municipalité a assumé ses engagements pris au début de la pandémie et continuera à prendre des mesures anticycliques fortes pour soutenir la population et les secteurs les plus touchés.

Il y a une année, au moment de la présentation des comptes 2019, la Municipalité s'était engagée à soutenir de manière importante l'économie, les entités subventionnées ainsi que la population. Au moment de boucler les comptes 2020, il en aura coûté à la Ville près de CHF 21 millions nets (CHF 37 millions bruts). Aux mesures de soutien aux commerces lausannois (CHF 3.5 millions), s'ajoutent des mesures de soutien à l'économie (CHF 2.5 millions), la gratuité des baux des commerces et restaurants et la renonciation aux droits distincts et permanents (DDP) (CHF 2.2 millions) et enfin le plan de relance dans le domaine de la culture (CHF 2.0 millions). S'agissant des charges non maîtrisables impactées par la pandémie, l'on peut compter principalement les pertes de revenus liés aux amendes et au stationnement (CHF 7.7 millions) et à la baisse de l'impôt sur les divertissements (CHF 3.8 millions).

Hors COVID, des charges de fonctionnement stables, des recettes fiscales en hausse

Les charges de fonctionnement pour l'année 2020 sont stables et maîtrisées par rapport aux comptes 2019 (-0.8%). Côté revenus, hors effets COVID, les comptes 2020 s'inscrivent également dans la stabilité bien que l'on puisse dénoter une hausse des recettes issues de la fiscalité des personnes morales.

Les recettes fiscales sont globalement en amélioration de CHF 19.7 millions par rapport aux comptes 2019. Cela est principalement dû à l'imposition sur le bénéficiaire et le capital (+CHF 28.6 millions), qui est liée pour partie à l'entrée en vigueur de la RFFA : cette hausse est due à la fois à une adaptation de la taxation 2019 et à une adaptation des acomptes 2020. Elle est donc en partie ponctuelle.

L'évolution des impôts est cependant atténuée par les pertes fiscales liées à la stratégie fiscale cantonale et des déductions supplémentaires décidées (primes d'assurance-maladie, frais de garde des enfants et contribuables modestes) qui impactent les finances de la Ville cumulées à la baisse du coefficient communal de l'équivalent de 1.5 point d'impôt. L'impact est une perte d'environ CHF 8 millions.

Après la mise en œuvre du Plan structurel d'amélioration financier (PSAF) I (CHF 40 millions pérennes), le PSAF II permet une nouvelle amélioration de CHF 3.4 millions aux comptes 2020. Pour rappel, de manière cumulée, les effets financiers intégrés à ce titre depuis le budget 2017, et confirmés dans les comptes, s'élèvent à CHF 35.7 millions. Il est à noter que sans la mise en place du premier et du deuxième paquet de mesures structurelles, le déficit 2020 s'élèverait à près de CHF 90 millions.

En 2020, et malgré la pandémie, la Ville de Lausanne a su maintenir un haut niveau d'investissement (CHF 110.2 millions) intégralement autofinancé grâce à une marge d'autofinancement de CHF 141.4 millions. Parmi les grands projets, notons les 34.1 millions dépensés pour Métamorphose (Stade et centre de football de la Tuilière, travaux aux Plaines-du-Loup et aux Prés-de-Vidy) ainsi que CHF 22 millions pour les établissements scolaires (Fiches, Belvédère, St-Roch, Béthusy, Eglantine).



Un futur incertain, une politique de crise volontariste

Comme elle l'a fait depuis le début de la crise sanitaire, la Municipalité prend ses responsabilités et continuera à prendre des mesures anticycliques à la hauteur de ses compétences et dans la limite de ses capacités. Elle est plus que jamais convaincue que les dépenses importantes engagées aujourd'hui pour limiter les effets de la crise sont non seulement nécessaires pour soutenir l'emploi et l'économie lausannois mais qu'elles se révéleront également positives à long terme pour les finances publiques.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, syndic, 021 315 22 00**
- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, 021 315 72 00**

Lausanne, le 30 mars 2021